

29 juin 1999, Québec

Allocution à l'occasion de la rencontre entre les nations autochtones et le gouvernement du Québec

Monsieur le Chef régional de l'APNQL,

Monsieur le Président de Makivik,

Mesdames et Messieurs les Chefs et les Maires des villages nordiques,

Mesdames les Présidentes de l'Association des femmes autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones,

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Il me fait plaisir de vous rencontrer tous aujourd'hui dans le contexte de cet échange, que je souhaite le plus informel possible. Je suis ici d'abord pour vous écouter et tenter d'établir avec vous une base à partir de laquelle on peut construire des relations harmonieuses entre nos communautés. C'est la première fois que j'ai l'occasion de vous rencontrer tous, et je sais que plusieurs d'entre vous souhaitaient également depuis un certain temps qu'une telle rencontre se concrétise. Je vous dirai d'entrée de jeu que de nous voir tous ici autour d'une même table témoigne de la diversité et de la réalité du Québec.

Je souhaite que cette rencontre se traduise par des échanges francs, directs, respectueux de nos réalités propres. Aussi, je considère que le premier objectif que nous puissions atteindre ensemble aujourd'hui est de partager nos visions respectives concernant les relations Québec-Autochtones. Je souhaite également que nous puissions en arriver, à terme, à établir ensemble un contact politique plus formel entre le gouvernement du Québec et les nations autochtones. C'est pourquoi je formule le vœu que notre rencontre nous permette de convenir d'un processus établissant les bases et les modalités de relations politiques permanentes entre le gouvernement du Québec et les Autochtones. L'histoire des relations formelles entre le gouvernement du Québec et les Autochtones habitant le territoire québécois est assez récente. Sans vouloir vous en tracer un portrait détaillé, permettez-moi de vous rappeler, de notre point de vue, quelques moments forts. On considère que celles-ci commencèrent vraiment avec la mise en place de la Direction générale du Nouveau-Québec en 1963. Ce ne sera toutefois qu'après la signature, en 1975, de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois que les interventions québécoises auprès des Autochtones sont devenues vraiment significatives. En ce qui a trait aux rencontres entre un premier ministre québécois et des représentants autochtones, il semble que la première date soit le 16 juin 1978, alors le premier ministre Lévesque prononçait un discours devant le Regroupement des centres d'amitié autochtones.

Il y reconnaissait alors la profonde méconnaissance de la population en général à l'endroit des Autochtones et lançait un appel au rapprochement entre les composantes de la société québécoise. C'est ainsi qu'en décembre 1978, le premier ministre Lévesque rencontrait, un

peu comme aujourd'hui, 125 représentants provenant de neuf nations amérindiennes du Québec. Puis, en novembre 1983, première au Québec, une commission parlementaire, à laquelle participaient tous les groupes autochtones du Québec, s'interrogeait pendant trois jours sur la problématique autochtone. Le premier ministre Lévesque y déclara que les droits des Autochtones devraient être inscrits dans les lois fondamentales du Québec. Les travaux de cette commission se sont appuyés sur les 15 principes adoptés dix mois plus tôt par le gouvernement du Québec, principes qui constituent toujours un élément essentiel de la politique québécoise en matière autochtone. Ces principes et les conclusions des travaux de la commission parlementaire conduiront l'Assemblée nationale à adopter, le 20 mars 1985, une résolution portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones du Québec.

Puis en avril 1988, le premier ministre Robert Bourassa rencontrait les représentants des nations amérindiennes et inuite, pour discuter du dossier constitutionnel. Nous étions alors en plein débat sur l'accord du lac Meech, une période, vous vous en souviendrez, tumultueuse de notre histoire. Au-delà du contexte politique, cette réunion fut également l'occasion pour monsieur Bourassa d'entreprendre les démarches nécessaires pour que soit reconnue la nation malécite comme nation autochtone du Québec. Cet engagement fut honoré par l'Assemblée nationale, le 30 mai 1989.

En octobre 1994, le premier ministre Parizeau rencontrait le Conseil des Atikamekw et des Montagnais. Monsieur Parizeau a fait alors état d'un certain nombre d'éléments de l'offre que fera le gouvernement du Québec au Conseil des Atikamekw et des Montagnais un mois et demi plus tard, dans le cadre de la négociation territoriale globale entreprise en 1979 avec ces deux nations autochtones.

Pour ma part, en juin 1997, j'ai participé à l'inauguration de la scierie de Waswanipi. J'ai alors annoncé la création du Fonds de développement pour les Autochtones auquel auraient accès les Cris comme tous les autres autochtones du Québec. J'ai confirmé également le soutien québécois à des initiatives visant un partenariat réel avec les Cris, et les Autochtones en général, dans l'exploitation des ressources naturelles. Je me souviens également que monsieur Coon Come et moi-même avons conclu cette rencontre en disant que l'on assistait à un nouveau départ dans les relations entre le Québec et les Cris. En septembre 1997, j'ai également eu l'occasion de me rendre à Kangiqsualuujuaq pour rencontrer les représentants de la Société Makivik, les représentants de l'Administration régionale Kativik et les maires des villages nordiques. Nous avons alors abordé plusieurs dossiers qui cheminent de façon significative.

Enfin, la rencontre d'aujourd'hui est la résultante de plusieurs rencontres exploratoires ayant eu lieu au cours des derniers mois entre le Secrétariat aux affaires autochtones et l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador et la Société Makivik. L'harmonisation des relations entre le gouvernement du Québec et les nations autochtones du Québec est un dossier d'importance pour moi, à titre de premier ministre, et pour toutes les composantes du gouvernement du Québec. C'est pourquoi j'ai confié la responsabilité du Secrétariat aux affaires autochtones à Guy Chevrette, un ministre senior, influent, énergique de mon gouvernement. Depuis qu'il assume cette responsabilité, soit depuis moins de deux ans et demi, monsieur Chevrette a doté le gouvernement du Québec de nouvelles orientations concernant les questions autochtones.

Je sais que vous ne partagez pas certains éléments de ce document d'orientation et je conviens avec vous qu'il n'est pas parfait. J'en suis toutefois très fier parce qu'il constitue un effort honnête, de bonne foi, et surtout, il m'apparaît que c'est un pas dans la bonne direction. En fait, il est un peu, pour le gouvernement, le coffre à outils qui nous a permis de nous tourner vers l'action, de vous proposer des mesures pour que nous puissions faire des choses ensemble, et ce, afin de répondre à des besoins urgents de vos communautés. Déjà une trentaine d'ententes découlant de ces nouvelles orientations ont été signées avec plusieurs communautés, de plusieurs nations. Je ne peux que me réjouir des ententes que nous avons conclues avec Kahnawake, Natashquan, Gesgapegiag, Waskaganish, et combien d'autres communautés, ententes qui nous permettent de miser sur le respect mutuel et la négociation afin que nos relations puissent évoluer de façon concrète, harmonieuse et constructive.

Le Fonds de développement pour les autochtones, dont nous allons discuter de la mise en œuvre un peu plus tard ce matin, constitue un autre de ces outils permettant de répondre à des priorités de développement, de soutenir la création d'entreprises autochtones et la création d'emplois pour votre jeune population. Je sais que les ententes et le Fonds, bien que constituant des gestes, il me semble, très significatifs, ne constituent pas à eux seuls des réponses suffisantes à nos préoccupations communes.

Je sais qu'au-delà de vos préoccupations très légitimes – et que nous partageons entièrement – de développement de vos communautés et d'amélioration des conditions de vie de vos populations, vous avez d'autres préoccupations, de nature plus politique, qui concernent les questions de territoire, d'accès aux ressources et d'autonomie gouvernementale. Nous l'avons déjà écrit, le gouvernement du Québec est ouvert à aborder ces questions complexes avec vous et le gouvernement fédéral, mais dans des conditions propices à une évolution constructive de nos échanges. Je suis conscient que c'est d'abord et avant tout pour cette raison que nous sommes tous rassemblés ici aujourd'hui. Et c'est également pour cette raison que nous avons proposé, dans notre énoncé de politique, la création d'un forum politique où nous pourrions aborder et discuter ensemble de ces questions dans les meilleures conditions.

Tout comme monsieur Lévesque le disait il y a maintenant vingt ans, je pense moi aussi que nous avons dramatiquement besoin de nous parler, de mieux nous connaître, de nous comprendre, de nous apprivoiser. Je sais qu'à certains égards nous avons des positions passablement divergentes. Mais je suis avant tout persuadé que nous partageons également un nombre significatif d'objectifs communs sur lesquels nous pouvons construire ensemble des relations plus solides qui nous permettront ensuite d'aborder les questions plus délicates, plus difficiles. En fait, donnons-nous la chance de bâtir ensemble un avenir meilleur pour nos communautés respectives, et ce, dans le plus grand respect de nos identités propres. Je sais que le projet politique de notre gouvernement suscite chez vous interrogations et inquiétudes. Pour nous, il s'agit d'aspirations légitimes d'un peuple qui veut se donner les moyens pour assurer ses destinées. Je comprends également que nos aspirations respectives peuvent parfois se heurter. Toutefois, il ne m'apparaît pas impossible que nos visions respectives, que nos aspirations, que nos rêves pour l'avenir puissent aussi être compatibles et, à certains égards, convergents. Nous devons nous asseoir et en parler.

Le projet de société que nous avons pour le Québec comprend une place importante pour les Autochtones. Vous êtes une composante importante de l'histoire, du présent et de l'avenir du Québec. Vous êtes une composante importante de l'évolution du territoire québécois. La position, la vision du Québec eu égard à la présence autochtone et aux relations que le Québec souhaite établir avec les nations autochtones du Québec repose sur le constat suivant : la société québécoise est constituée de multiples particularités uniques au monde. La présence de onze nations autochtones, de communautés autochtones réparties sur l'ensemble du territoire, de langues autochtones vivantes, parlées au Québec à l'aube du 21^e siècle, constitue une richesse inestimable pour le Québec. Nous avons beaucoup à faire, mais nous devrions pouvoir nous comprendre puisque nous nous rejoignons sur notre volonté respective de promouvoir notre identité, de préserver et de développer notre culture et notre langue.

En terminant, je réitère le souhait que cette rencontre de premier contact nous amène à nous donner rendez-vous à l'automne pour discuter, peut-être d'un projet d'accord politique établissant les principes devant guider les relations entre le Québec et les Autochtones; d'un projet de forum politique permanent dont nous aurons défini les contours ensemble, soit la composition, les mandats, le fonctionnement et les sujets qui seront discutés en ce lieu.

Je soumets que nos engagements, et surtout les gestes que nous posons depuis deux ans, démontrent que nous souhaitons autant que vous renforcer le climat de confiance qui nous permettra de faire avancer nos nations sur le chemin de l'harmonie et des réalisations concrètes.

Merci.